



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE

Séance du 13 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 24

Date de la convocation : 07 avril 2026

Date d'affichage : 21 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le treize avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Etaient présents : Mmes et MM S. COLLILIEUX – M. JACOBBERGER – G. BRIOT adjoints
T. SEGUIN – C. HOSATTE – Y. TESTON – N. SMAINE PELLETERET – C. PERON –
O. HOUILLOIN – M. DUPATY – T. SCHLUMBERGER – B. GRANDJEAN – J. MOLNAR –
S. BERNARD – Z. KANJUGA – F. DEMESY – C. MATHIE – S. FASQUELLE

Pouvoirs : B. PY donne pouvoir à M.C. FAIVRE – M. FAIVRE donne pouvoir à G. BRIOT –
M. METTAVANT donne pouvoir à M. DUPATY – C. COUDEREAU donne pouvoir à
S. FASQUELLE

Excusée : K. LIONNET

Madame Ghislaine BRIOT a été désignée secrétaire de séance

DCM 2026/04/20

Approbation du PV du 31 mars 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à la majorité le PV du 31 mars 2026.

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE

